

Quatre-vingt-cinquième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue à la salle Madeleine Lamoureux, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, le jeudi 14 mars 2024 à 8 h 30.

PRÉSENCES

DANVILLE	Mme Martine Satre
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
WOTTON	M. Jocelyn Dion
Directeur général et greffier-trésorier	M. Frédéric Marcotte
Adjointe administrative de direction	Mme Isabelle Pellerin

ABSENCE

VAL-DES-SOURCES	M. Hugues Grimard
-----------------	-------------------

Le tout sous la présidence de M. Pierre Therrien, préfet-suppléant et maire de la Municipalité de Saint-Adrien.

MOT DE BIENVENUE

Le préfet-suppléant, M. Pierre Therrien, ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

2024-03-0604

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour est accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

2024-03-0605

PROCÈS-VERBAL DU 17 JANVIER 2024

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 17 janvier 2024, tous d'un commun accord exemptent le préfet de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 17 janvier 2024 est accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

FONDS FLI / FLS / FSE

2024-03-0606

FERME SUCRÉE CLÉMENT SENC

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 13 mars 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI Régulier au montant de 11 000 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLS au montant de 11 000 \$.

QUE la MRC octroie une subvention FSE Général au montant de 5 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2024-03-0607

L'ESSENTIEL DES TRAVAILLEURS (ENTREPRISES MAEF INC.)

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 13 mars 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI Relève au montant de 15 000 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLI Régulier au montant de 7 500 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLS au montant de 7 500 \$.

QUE la MRC octroie une subvention FSE Nouvel entrepreneur au montant de 5 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2024-03-0608

FSE – CIMMS – RACHAT D'ÉQUIPEMENTS TERGEO

CONSIDÉRANT que dans le contexte de liquidation des actifs de TERGEO, un lot important d'équipements est actuellement au CIMMS et sert aux différents pilotes de l'entreprise;

CONSIDÉRANT que le CIMMS veut prendre possession de ces équipements qui ont un fort coût à l'achat, mais dont la valeur de revente est plutôt limitée étant donné leur vocation très nichée ainsi que les coûts d'aménagement et de démantèlement assez importants;

CONSIDÉRANT l'apport du promoteur privé Biobois analytique inc. comme financement d'une partie de ces équipements;

CONSIDÉRANT la présentation du schéma d'analyse du dossier au comité administratif en date du 14 mars 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie une subvention FSE volet Filières émergentes au montant de 25 000 \$ au CIMMS au le rachat d'équipements TERGEO.

Adoptée à l'unanimité.

Les membres du comité administratif indiquent qu'il serait intéressant d'avoir un bilan à chaque année des entreprises qui ont reçu des sommes des fonds FLS-FLI-FSE.

ADMINISTRATION

2024-03-0609

RENOUVELLEMENTS ANNUELS DES ASSOCIATIONS ET DES ABONNEMENTS 2024

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement d'adhésion 2024 de la Corporation des Officiers municipaux Agréés du Québec (COMAQ) pour la membre Mme Audrey Picard au montant de 593 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement d'adhésion 2024 de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ) pour le membre actif M. Frédéric Marcotte au montant de 1 268,81 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement d'adhésion 2024 de l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ) pour la membre active Mme Marie Durand au montant de 344,93 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT la réception de l'avis de cotisation 2024 de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ), pour les membres actifs M. Philippe LeBel, au montant de 515 \$ plus les taxes applicables et M. Philippe Hébert, au montant de 415 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement d'adhésion 2024 de l'Association des directions du développement économique local du Québec (ADDELQ) au montant de 862,31 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT la réception de l'avis de cotisation 2024 de l'Association de GéoMont, pour l'organisme membre qu'est la MRC des Sources au montant de 20 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement de la licence du logiciel ARC GIS utilisé pour la géomatique pour la période du 7 avril 2024 au 6 avril 2025 au montant de 1 356,71 \$ taxes incluses et de l'achat d'un bloc minimum de 1000 crédits ArcGIS Online au montant de 270,19 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement d'adhésion 2024 de Tourisme Cantons-de-l'Est pour l'organisme membre qu'est la MRC des Sources au montant de 632,36 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement d'adhésion 2024 de l'Association des réseaux cyclables du Québec pour la Route verte au montant de 379,42 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources autorise le paiement des renouvellements annuels des associations et des abonnements ci-dessus mentionnés, pour un montant total de 6 657,73 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2024-03-0610

RATIFICATION – LETTRE D'APPUI AU CAB DES SOURCES

CONSIDÉRANT la demande d'appui du Centre d'action bénévole des Sources reçue le 19 février 2024 pour un dépôt d'une demande d'aide auprès du *Programme d'aide financière au développement des infrastructures d'entreposage des Banques alimentaires du Québec*;

CONSIDÉRANT que le Centre d'action bénévole des Sources sera le point de chute unique dans la MRC des Sources pour Moisson Estrie;

CONSIDÉRANT que le Centre d'action bénévole des Sources veut faire l'acquisition d'une unité de congélation, une unité de réfrigération et d'une chambre froide pour les fruits et légumes (caveau);

CONSIDÉRANT que cette demande va améliorer l'infrastructure d'entreposage dans la MRC des Sources et ainsi augmenter le volume de denrées pouvant être traitées et redistribuées et permettra d'augmenter la durée de vie des aliments;

CONSIDÉRANT que ce projet s'inscrit dans plusieurs objectifs de l'Agenda 21 de la MRC, tel que décrits dans la lettre;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

QUE le comité administratif ratifie la lettre d'appui de la MRC des Sources pour le projet d'un caveau communautaire du Centre d'action bénévole des Sources, dans le cadre du dépôt de projet au *Programme d'aide financière au développement des infrastructures d'entreposage des Banques alimentaires du Québec*.

Adoptée à l'unanimité.

ÉTAPES ADMINISTRATIVES DÉLÉGUÉES PAR LE CONSEIL DES MAIRES RELATIVES AU DOSSIER ÉOLIEN

Aucun sujet.

2024-03-0611

PROJET LOCOMOTION DANS LA MRC DES SOURCES

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille reçue le 23 février 2024 pour un dépôt d'une demande au Programme d'aide aux nouvelles mobilités (NOMO) du ministère du Transport et de la Mobilité durable;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de cette demande, Solon est à la recherche de territoires d'accueil intéressés par un déploiement de LocoMotion en zones périurbaines et rurales;

CONSIDÉRANT que par le biais de la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille, la MRC des Sources s'engage à accueillir et faciliter la mise en œuvre de projets communautaires d'autopartage et de vélopartage sur le territoire de la MRC des Sources par l'organisation de séances d'information, promotion dans le réseau, contribution à la diffusion du questionnaire d'intérêt dans le réseau et soutien dans la communication des nouvelles offres de transport auprès de la population lors du lancement des projets locaux, équivalent ainsi à environ 30 heures d'implication;

CONSIDÉRANT que cette implication renforcera significativement la portée et l'impact du projet, favorisant une appropriation de LocoMotion par la population et une utilisation importante de la plateforme Web;

CONSIDÉRANT que ce projet s'inscrit dans plusieurs objectifs de l'Agenda 21 de la MRC, tels que la lutte aux changements climatiques et la cohésion sociale et solidarité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE le comité administratif approuve la proposition d'implication d'environ 30 heures par la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille pour le projet LocoMotion dans la MRC des Sources.

QUE le comité administratif approuve la proposition de lettre d'engagement de la MRC des Sources au projet LocoMotion.

Adoptée à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

2024-03-0612

RATIFICATION – FIN DE PROBATION DE M. JÉRÔME LALIBERTÉ, CONSEILLER AUX ENTREPRISES

CONSIDÉRANT l'entrée en poste de M. Jérôme Laliberté, en tant que conseiller aux entreprises, le 5 septembre 2023;

CONSIDÉRANT que la période de probation a pris fin le 5 décembre 2023;

CONSIDÉRANT l'évaluation positive présentée par M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources engage officiellement, en date du 5 décembre 2023, M. Jérôme Laliberté, en tant que conseiller aux entreprises.

Adoptée à l'unanimité.

2024-03-0613

OUVERTURE DU POSTE DE CHARGÉ(E) DE PROJET EN CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CONSIDÉRANT que dans le cadre du volet 1 du programme *Accélérer la transition climatique locale (ATCL)*, la MRC des Sources s'est vue octroyer un montant de 1 071 332 \$ provenant du Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC);

CONSIDÉRANT que cette somme permettra à la MRC des Sources d'élaborer un plan climat à l'échelle de son territoire conformément aux exigences déterminées par le MELCCFP, et ce, à l'intérieur d'un délai de trois ans;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

D'AUTORISER l'affichage du poste de chargé(e) de projet en changements climatiques pour répondre aux attentes du programme ATCL.

Adoptée à l'unanimité.

2024-03-0614

RATIFICATION DU DÉPART DU DIRECTEUR EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DISCUSSION SUR LE POSTE

CONSIDÉRANT le dépôt de la démission de M. Olivier Gagnon, directeur en développement économique en date du 13 mars 2024;

CONSIDÉRANT le processus en ressources humaines mené par M. Benoît Lévesque à l'interne;

CONSIDÉRANT la suggestion d'un profil de gestion pour la direction en développement économique découlant dudit processus;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

DE RATIFIER le départ de M. Olivier Gagnon, en date du 13 mars 2024.

D'ACCEPTER l'offre d'emploi proposé pour un poste de direction au développement économique et de procéder à l'affichage.

Adoptée à l'unanimité.

2024-03-0615

CHARGÉE DE PROJETS ÉCOMATÉRIAUX - EMBAUCHE

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'appel à projets *Soutien à l'approvisionnement local et à la promotion des produits du Québec* du Programme d'appui aux projets de développement économique, volet 2 – Projets structurants d'organismes en appui aux secteurs stratégiques et au développement économique des régions, la MRC des Sources s'est vue octroyer un montant pour son projet *Approvisionner la filière québécoise des plantes industrielles*;

CONSIDÉRANT que Mme Gabrielle Minier termine son mandat comme conseillère en pratiques d'affaires écoresponsables et technologies propres du Fonds Écoleader Estrie au 31 mars 2024;

CONSIDÉRANT que des ressources seront nécessaires à la mise en place du projet dans la prochaine année;

CONSIDÉRANT que Mme Gabrielle Minier détient les compétences pour occuper le poste de chargée de projets écomatériaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

D'EMBAUCHER Mme Gabrielle Minier comme chargée de projets écomatériaux à compter du 1^{er} avril 2024 pour la durée du programme, soit jusqu'au 31 mars 2025.

Adoptée à l'unanimité.

2024-03-0616

COMMUNICATION POUR LE PROJET ÉOLIEN

CONSIDÉRANT que dans la cadre de la démarche de consultation citoyenne pour l'éolien et la transition énergétique de la MRC des Sources, un volet communication à la population sera nécessaire;

CONSIDÉRANT que Mme Marie-Ève Morin a été approchée et s'est montrée intéressée par ce rôle;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

D'EMBAUCHER Mme Marie-Ève Morin comme chargée de projet à la démarche collective de consultation publique en lien avec l'éolien et la transition énergétique.

Adoptée à l'unanimité.

VARIA

SÉCURITÉ INCENDIE

Les élus ont une discussion sur le prochain poste en prévention incendie. Il faut faire le tour des municipalités pour connaître leurs besoins, ce sera fait à la rencontre des directions générales le 19 mars prochain en plus de discussions en concertation avec le comité incendie régional. Par la suite, une recommandation pourra être faite au conseil. Pour le moment, le schéma incendie est à jour et valide jusqu'en 2028.

2024-03-0617

FIN DE LA RENCONTRE

La conseillère Mme Martine Satre propose la levée de la séance à 9 h 40.

Adoptée à l'unanimité.